

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 14 décembre à 18h, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 06 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, première adjointe, pour le maire démissionnaire.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de voix pour : 10
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions : 02

Présents : Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Cécile LAPEYRE, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES

Excusés/pouvoirs : Amélie MARRIQ (pouvoir donné à MP. ROGOU),

Absents : Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : Demande de subvention pour le réaménagement de l'entrée de La Joue du Loup

Considérant la démission du Maire le 08/11/2022,

Lors de la création du Centre de bien-être O'dycéa des travaux d'embellissement ont été réalisés aux abords.

La Commune du Dévoluy souhaite désormais réaliser l'aménagement de l'entrée de la station de La Joue du Loup. Le projet consiste en l'aménagement d'une zone de stationnement, d'un cheminement réservé aux piétons afin d'assurer leur sécurité, ainsi que la mise en place d'un sens de circulation permettant aux bus et aux véhicules de circuler sans gêne.

Des espaces verts seront créés afin que ce projet s'insère au mieux dans le cadre naturel de la station. Des barrières et de l'éclairage public seront mis en place afin d'assurer la sécurité des piétons.

Le bureau d'étude AEV a été mandaté afin d'assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage dans la réalisation de ce projet.

L'estimatif transmis par AEV est de : 740 000€ HT (honoraires compris) et se décompose de la manière suivante :

- Préparation du chantier : 9 000.00€ HT
- Terrassement : 72 760.00€ HT
- Eaux pluviales : 36 910.00€ HT
- Réseaux secs : 28 390.00€ HT
- Bordures et maçonneries : 178 680.00€ HT
- Voirie : 235 000.00€ HT
- Signalisation : 13 630.00€ HT
- Espaces verts : 19 316.25€ HT
- Arrosage : 10 912.50€ HT
- Mobilier : 50 150.00€ HT
- Eclairage public : 46 100.00€ HT
- Honoraires de l'assistance à maîtrise d'ouvrage : 39 151.25€ HT

Il est à noter que dans le contexte économique actuel cet estimatif pourra être légèrement modifié.

Dans cette optique la première adjointe, pour le maire démissionnaire, demande à pouvoir solliciter des subventions auprès de l'Etat (dans le cadre de la DETR) du Département et de la Région selon le plan de financement détaillé ci-dessous :

- DETR : 40%
- Département : 30%
- Région : 30% (sur uniquement les parties « sécurité piétons », « arrêts de bus » et « embellissement » soit environ 200 000€)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet de réaménagement de l'entrée de la station de La Joue du Loup,
- **APPROUVE** le plan de financement susmentionné,
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR, auprès du Département et auprès de la Région dans les conditions décrites dans le plan de financement,
- **AUTORISE** la 1^{ère} adjointe, pour le maire démissionnaire, à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de l'affaire susmentionnée

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Pour le maire démissionnaire, la
première adjointe,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 23-12-2022
Publié le : 23-12-2022
Affiché le : 23-12-2022